Communication de la Commission conformément à l'article 16, paragraphe 4, du règlement (CE) nº 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Obligations de service public portant sur des services aériens réguliers

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2009/C 17/07)

État membre	Royaume-Uni
Liaison concernée	Îles Shetland, entre Mainland (Tingwall/Sumburgh) et les îles de Foula, Fair Isle, Out Skerries et Papa Stour
Date d'entrée en vigueur des obligations de service public	À compter de la date de publication de la présente obligation de service public
Adresse à laquelle le texte et l'ensemble des informations et/ou documents pertinents se rapportant à l'obligation de service public peuvent être obtenus	Shetland Islands Council Infrastructure Services Department Transport Services Commercial Road LERWICK Shetland ZE1 0LX Tél.: (44) 1595 744 868 Fax (44) 1595 744 880 E-mail: michael.craigie@shetland.gov.uk (Personne à contacter: Michael Craigie, Head of Transport, Shetland Islands Council)